

1. LOCALISATION DU PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1043-Purpan

U1043
Pavillon Lefevre Bât F Rez-de-chaussée
Place Baylac
BP3028
31024 Toulouse cedex 03

2. RESPONSABLE DU PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1043

Sophie Allart
Tel : 05 62 74 45 78
Fax : 05 62 74 45 58
Mail : sophie.allart@inserm.fr

3. LISTE DU MATERIEL DISPONIBLE SUR LE PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1043

Le plateau comprend les matériels suivants :

- Confocal LSM510 Zeiss, 6 longueurs d'onde d'excitation, 3 détecteurs.
- Confocal LSM 710 zeiss, 6 longueurs d'onde d'excitation + diode 405 nm. 3 détecteurs.
- Confocal SP8 Leica, 3 longueurs d'onde d'excitation + diode 405 nm. 4 détecteurs.
- Champ large zeiss, illumination monochromateur Cairn Optoscan, chambre thermostatée régulée en CO₂, Camera CoolSnap HQ.
- Bi-photon 7MP Zeiss
- Apotome Zeiss sur statif inversé axioimager.
- Microscope Spinning Disk / TIRF/ FRAP, 8 longueurs d'onde d'excitation (dont deux UV), 3 caméras

4. REGLES SPECIFIQUES D'UTILISATION DU PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1043

1. Modalité d'accès:

L'accès en autonomie au plateau et la réservation des systèmes nécessitent que l'utilisateur ait en ligne un compte avec un login et un mot de passe. Dans le cas d'un

besoin d'assistance, il est impératif de contacter l'ingénieur du plateau avant de se réserver en ligne.

Chaque nouvel utilisateur devra être initialement formé par les ingénieurs du plateau sur le(s) système(s) qu'il souhaite utiliser. Cette formation est obligatoire.

L'utilisateur pourra ensuite gérer lui-même son compte, c'est-à-dire indiquer les systèmes auxquels il souhaite accéder, effectuer une réservation sur les plannings d'utilisation des systèmes et modifier/supprimer ses réservations.

Les réservations se font sur le site <http://tri.ups-tlse.fr/>. L'utilisateur doit choisir le système, préciser l'heure de début de réservation ainsi que sa durée. Pour le microscope confocal 710, la durée est de 2 heures maximum par jour et par personne pour l'observation de matériel fixé ou 3 heures maximum pour l'observation de matériel vivant. Les utilisateurs s'engagent à ne pas réserver de créneaux plus de **deux semaines** à l'avance. En cas d'utilisation soutenue de l'appareil, contacter la responsable.

A chaque fin de séance, l'utilisateur devra remplir le cahier d'utilisation posé à côté de l'appareil avec son nom, prénom, laboratoire et durée d'utilisation du système. Cependant la facturation sera établie à partir des heures réservées sur le planning informatique du système et non à partir des heures indiquées sur les bons de commande. En cas de modification de la durée effective de la séance (diminution ou prolongation de la séance) l'utilisateur doit reporter cette modification sur le planning. Cette modification peut être faite au plus tard 15 min après le début du créneau.

8h-9h	9h-13h	14h-18h	18h-19h30
Accès en autonomie			
	Accès aux prestataires		

2. Allumage des systèmes:

Suivre les protocoles afférents à chaque système.

3. Extinction des systèmes

Pour tous les équipements de microscopie photonique, en fin de séance l'utilisateur devra baisser au maximum la tourelle d'objectif (microscopes inversés). Il devra nettoyer la lentille des objectifs à huile utilisés avec du papier optique (Kimtech) imbibé d'alcool 90° et éteindre la lampe HBO du microscope confocal 510. Chaque utilisateur est responsable de l'état de propreté dans lequel il laisse l'appareil en fin de séance.

S'il est le dernier utilisateur de la journée, il devra éteindre le système dans sa totalité selon le protocole indiqué pour chaque système.

4. Engagement de vigilance

L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement aux responsables tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur le plateau (dérèglement d'un appareil, problème informatique...).

5. Hygiène et sécurité

Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...). Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques.

Le transport des échantillons de type L2 entre les laboratoires localisés sur d'autres sites et le plateau est soumis à réglementation et nécessite **un triple emballage agréé, étiqueté, avec le nom de l'expéditeur et son n° de téléphone**. Nous tenons à votre disposition cette réglementation, ainsi que les coordonnées de fournisseurs d'emballages agréés.

6. Stockage des données

Pour les utilisateurs du CPTP, la sauvegarde automatique des données est réalisée chaque nuit sur un serveur accessible par l'utilisateur via un login et mot de passe propre à chaque équipe.

Pour les utilisateurs extérieurs au CPTP, la sauvegarde automatique des données n'est pas effectuée.

Il appartient à chaque utilisateur d'effacer les données présentes sur les PC d'acquisition, le plateau technique ne pouvant garantir la confidentialité des données présentes sur ces PC.

Enfin, la pérennité des données est sous la responsabilité de chaque utilisateur. Le plateau technique n'est en rien responsable de leur stockage ni de leur conservation sur quelque support que ce soit.

7. Tarification

La tarification est celle en vigueur et affichée sur le site du plateau <http://www.cptp.inserm.fr/>.

Le responsable de l'utilisateur s'engage à payer les sessions effectuées sur les microscopes.

8- Publications

Conformément à la charte générale des plateaux techniques du CPTP et de TRI, les utilisateurs s'engagent à citer le plateau soit dans les remerciements (phrase type : "We thank Sophie Allart and Astrid Canivet for technical assistance at the cellular imaging

facility of INSERM UMR 1043, Toulouse"), soit dans la partie expérimentale des publications, soit à faire figurer les personnels en coauteurs selon leur implication dans le projet. Toutes les publications réalisées avec l'utilisation du service doivent être communiquées à la responsable du plateau.

La responsable du plateau se réserve le droit d'empêcher l'accès à un utilisateur en bloquant son compte en cas de non-respect des règles énoncées dans le présent document.

Après lecture du document, l'utilisateur et le responsable scientifique du projet s'engagent à respecter le règlement intérieur du plateau technique d'imagerie cellulaire du CPTP.

A Toulouse, le

Signature du responsable scientifique

Signature de l'utilisateur